

Épreuve de philosophie de la voie technologique

Sujet zéro n° 1

Épreuve écrite (4 heures)

Attendus de l'épreuve

1/ Les exercices de dissertation ou d'explication de texte sont définis par le programme des classes de philosophie de la voie technologique https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/16/1/spe238_annexe2_1159161.pdf - page 6 de cette annexe.

2/ Les attentes d'ordre général – en particulier pour ce qui concerne la problématisation – sont explicitées par la note relative aux « exercices en classe de philosophie » publiée sur la page disciplinaire dédiée à la philosophie.

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Philosophie/35/7/RA20_Lycee_GT_Ter_Philo_Exercices_\(2\)_1307357.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Philosophie/35/7/RA20_Lycee_GT_Ter_Philo_Exercices_(2)_1307357.pdf)

3/ S'agissant en particulier de la dissertation, le candidat choisit l'ordre de composition qui lui semble préférable.

4/ S'agissant en particulier de l'explication de texte :

Avant tout, le candidat a le choix soit de rédiger librement une explication de texte (il choisit alors l'ordre de composition qui lui semble préférable), soit de rédiger une explication de texte en répondant, de manière aussi précise et développée que possible, aux trois séries de questions qui lui sont proposées. Le candidat répond alors dans l'ordre et complètement. Il répond successivement *aux trois séries de questions* :

- les trois séries de questions proposées présentent une dimension analytique (explication précise d'expressions ou de termes particulièrement significatifs), une dimension synthétique (concernant tant le questionnement que l'argument portés par le texte) et, en troisième lieu, une consigne de commentaire visant la position de l'auteur, ses présupposés, sa portée, ses enjeux ;

- contrairement à un usage antérieur, l'idée générale du texte n'est pas révélée dans le questionnaire et le candidat est appelé, dans la partie « B » de son explication, à la dégager, ainsi que l'organisation d'ensemble du texte ;

- dans la partie « C », il ne lui est pas demandé de donner son avis sur la position de l'auteur ou de polémiquer en exposant d'autres théories, mais de rendre pleinement compte de l'argument et de la position qu'y tient l'auteur de l'extrait. Invitation est donc faite au candidat de répondre tout d'abord à une question qui concerne un concept ou une proposition jouant dans le texte un rôle déterminant, pour examiner ensuite ce qu'il en est de la portée générale du texte et de l'argument.

Le candidat traite un des trois sujets proposés.

• Sujet 1

Dissertation

Peut-on être sûr d'avoir raison ?

• Sujet 2

Dissertation

L'art nous éloigne-t-il de la réalité ?

• Sujet 3

Explication de texte philosophique

Expliquer le texte suivant

L'objet de cet essai est de poser un principe très simple, fondé à régler absolument les rapports de la société et de l'individu dans tout ce qui est contrainte et contrôle, que les moyens utilisés soient la force physique par le biais de sanctions pénales ou la contrainte morale exercée par l'opinion publique. Ce principe veut que les hommes ne soient autorisés, individuellement ou collectivement, à entraver la liberté d'action de quiconque que pour assurer leur propre protection. La seule raison légitime que puisse avoir une communauté pour user de la force contre un de ses membres est de l'empêcher de nuire aux autres. Contraindre quelqu'un pour son propre bien, physique ou moral, ne constitue pas une justification suffisante. Un homme ne peut pas être légitimement contraint d'agir ou de s'abstenir sous prétexte que ce serait meilleur pour lui, que cela le rendrait plus heureux ou que, dans l'opinion des autres, agir ainsi serait sage ou même juste. Ce sont certes de bonnes raisons pour lui faire des reproches, le raisonner, le persuader ou le supplier, mais non pour le contraindre ou lui causer du tort s'il agit autrement. La contrainte ne se justifie que lorsque la conduite dont on désire détourner cet homme risque de nuire à quelqu'un d'autre. Le seul aspect de la conduite d'un individu qui dépende de la société est celui qui concerne les autres. Mais pour ce qui ne concerne que lui, son indépendance est, de droit, absolue. Sur lui-même, sur son corps et son esprit, l'individu est souverain (1).

J. S. MILL, *De la liberté* (1859).

(1) être souverain : être dans la position de celui qui décide et commande en premier.

Rédaction de la copie

Le candidat a le choix entre deux manières de rédiger l'explication de texte.

Il peut :

- soit répondre dans l'ordre, de manière précise et développée, aux questions posées (option n° 1);
- soit suivre le développement de son choix (option n° 2).

Il indique son option de rédaction (option n° 1 ou option n° 2) au début de sa copie.

Questions de l'option n° 1

A – Éléments d'analyse

1. Le texte distingue la contrainte et le contrôle par « la force physique » de la contrainte et du contrôle que la société peut exercer au moyen des « sanctions pénales » et de « la contrainte morale ». Quelle différence y a-t-il entre ces différentes formes de contrainte ?
2. Expliquez : « contraindre quelqu'un pour son propre bien ».
3. Quelle différence y a-t-il, selon Mill, entre « faire des reproches » à quelqu'un et lui « causer du tort » ?
4. Expliquez : « La contrainte ne se justifie que lorsque la conduite dont on désire détourner cet homme risque de nuire à quelqu'un d'autre ».

B – Éléments de synthèse

1. Quelle est, selon vous, la *question* à laquelle le texte de Mill tente d'apporter ici une réponse ?
2. Comment cette réponse est-elle organisée ? Dégagez les différents moments de l'argumentation présente dans ce texte de Mill, et montrez comme ils s'articulent les uns aux autres.
3. Dégagez l'idée principale du texte.

C – Commentaire

1. Quel rapport l'argument de Mill permet-il d'établir entre la contrainte sociale et les droits qu'on reconnaît aux individus ?
2. Quel sens ce texte permet-il de donner à l'idée de liberté individuelle ?